



HAL
open science

La présence et l'usage de l'eau dans les couvents mendiants

Panayota Volti

► **To cite this version:**

Panayota Volti. La présence et l'usage de l'eau dans les couvents mendiants. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2008, VIII, pp.23-26. hal-02201706

HAL Id: hal-02201706

<https://hal.science/hal-02201706v1>

Submitted on 31 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La présence et l'usage de l'eau dans les couvents mendiants

Panayota VOLTI
(UMR ArScAn – THEMAM)

Une des principales préoccupations des villes dans l'Europe préindustrielle, en Occident tout comme en Orient, était l'approvisionnement en eau, dont l'utilisation et l'exploitation contribuaient de manière décisive à la qualité de la vie quotidienne (SOWINA 1998 : 81). Ainsi les installations hydrauliques détenaient-elles une place de choix dans l'infrastructure des villes et de leur périphérie¹, tandis que les réglementations relatives à la gestion, la cession et le partage de l'élément aquatique étaient nombreuses, évolutives, nuancées et, naturellement, différentes d'une ville à l'autre. Ces questions sont abordées, dans une perspective diachronique, par J.-L. Gazzaniga, X. Larrouy-Castera et T. Ruf (Gazzaniga, Larrouy-Castera, 2002 et Ruf, 2002).

Cette multiple conjoncture différencie, voire oppose, la gestion de l'eau dans les couvents mendiants aux monastères traditionnels, notamment cisterciens. Ces derniers, établis dans des endroits reculés, recherchaient systématiquement le voisinage d'un cours d'eau qu'ils exploitaient par la suite de manière savante, et souvent techniquement innovante. Parmi l'abondante littérature sur ce sujet, citons un aperçu succinct dans A. Bonis et M. Wabont (Bonis et Wabont 1998 : 70-77).

Ceci n'était guère les cas des couvents mendiants : établis en ville, dans des terrains soumis aux exigences et aux contraintes du parcellaire souvent dense, ils n'avaient pas toujours la possibilité de bénéficier de la proximité d'une source d'eau (rivière, canal, fontaine). Cependant, les enclos mendiants longés par un ou plusieurs cours d'eau n'étaient pas absents : à titre d'exemple, le terrain des Dominicains de Douai était bordé vers l'Ouest et vers le Sud

par des canaux ; les enclos des Franciscains et des Dominicains de Troyes étaient longés, respectivement, vers l'Ouest et vers l'Est par la Seine ; après quelques pérégrinations, le couvent des Augustins parisiens fut établi au bord de la rive gauche de la Seine.

Néanmoins, la présence de l'eau était indispensable dans ces établissements², et ce pour de nombreuses raisons : les besoins liturgiques et rituels d'abord (dans l'église³ mais aussi dans le cloître⁴), les nécessités de la vie quotidienne entre autres en matière de nourriture⁵ et d'hygiène⁶, les impératifs posés par l'entretien des jardins dans les couvents - jardins pour les cultures mais aussi pour l'agrément. L'importance de la présence de ces deux types de jardins dans les couvents mendiants fut exposée et argumentée par Bonavetura di Bagnoreggio et Humbert de Romans (Bonavetura di Bagnoreggio, 1898 : 341 et Humberti de Romanis, 1888 : 333).

En conjuguant ces paramètres au nombre élevé des membres de chaque communauté, composée

2 - À cet égard, nous pouvons évoquer le cas des Franciscains de Valenciennes : leur premier clos était situé *extra muros*, près de la porte Pissotte, à proximité d'une source : ce voisinage avec un point d'eau fut un des principaux arguments des religieux défendant les qualités du site et refusant de s'installer *intra muros* en 1226, à la suite de l'initiative de la comtesse Jeanne de Flandre.

3 - Dans l'église franciscaine de Valenciennes, par exemple, jusqu'au XV^e s. des niches en arc brisé, creusées le long des parois du chœur, tenaient lieu de chapelles funéraires munies de lavabos à double conduit pour les besoins des services religieux. Macherart, 1995 : 6.

4 - Pour ne citer qu'un exemple, dans l'angle nord-est de la galerie orientale du cloître des Dominicaines de Metz était installée une vasque destinée aux ablutions des mains, ce qui suppose un aménagement hydraulique à cet endroit du couvent. Ce dispositif est cité dans Thiriot, 1921.

5 - La présence systématique de cuisines dans tous les couvents mendiants suppose une préparation systématique de repas et, par conséquent, une utilisation abondante d'eau.

6 - Il s'agissait là d'une préoccupation majeure dans les couvents. À titre d'exemple, à la fin du Moyen Âge au couvent des Franciscains de Provins, l'aile orientale fut prolongée vers le sud afin d'y aménager, entre autres, des latrines au rez-de-chaussée et à l'étage : ces dernières étaient associées à deux chambres, étaient vraisemblablement construites en encorbellement et étaient desservies par une coursière couverte en appentis de tuiles. A.D. Seine-et-Marne, 1 Q 494, R.R.p.p. *Cordeliers de Provins*, 20 octobre 1790.

1 - À titre d'exemple, pour la région de la Meuse, voir Sutor 1996.

de frères ou de sœurs, de novices mais aussi - pour les établissements masculins disposant systématiquement d'une école - d'élèves externes, on peut facilement appréhender le besoin crucial et accru de la présence et de l'exploitation judicieuse de l'eau dans les couvents mendiants d'hommes mais aussi de femmes : couvents qui, soulignons-le, étaient implantés et évoluaient en milieu urbain où, comme nous l'avons dit précédemment, existaient des règles précises relatives à la gestion de l'élément aquatique.

C'est précisément cette conjoncture, somme toute contraignante, qui - entre autres - nous permet d'évaluer le degré d'intégration effective et active des établissements mendiants dans les villes. Le plus souvent les communautés réussissaient à tirer profit des adductions d'eau urbaines, ce qui suppose une bonne entente et des liens d'une confiance certaine avec les autorités civiles - comme c'était le cas des couvents mendiants de Bologne (HEERS 1984 : 85-86) - tout comme le pouvoir épiscopal et/ou royal. Naturellement, c'est la disposition des mendiants eux-mêmes qui incitait à une telle attitude de la part des autorités, voire la suscitait spontanément. Les autorités communales cédaient, en effet, souvent l'eau à la suite d'une demande des Mendiants : la volonté des frères et des sœurs de ne pas garder l'exclusivité de l'eau incitait, en ce cas, le pouvoir local à accepter la requête mendicante. Parfois, en revanche, la décision des autorités urbaines était suscitée spontanément par la tendance des communautés à faire bénéficier leur voisinage urbain de ces aménagements hydrauliques, et accordaient des facilités pour l'adduction de l'eau aux couvents, sans que les frères ou les sœurs fassent, au préalable, une demande spécifique. Car si les frères ou les sœurs, pour leur propre usage, prenaient souvent en charge l'acheminement de l'eau vers leurs enclos, ils n'en revendiquaient pas systématiquement l'exclusivité (Heers, 1990 : 314). La nappe phréatique demeurait un bien public (Heers, 1990 : 317), et par conséquent les voisins avaient souvent la possibilité de profiter

des installations hydrauliques mendiannes.

Le partage de l'eau avec les communautés mendiannes au sein de la ville est illustré, entre autres, par le cas du couvent des Dominicains de Coutances : le gouverneur Foulques Paisnel, protecteur des frères, réhabilita le vieil aqueduc de la ville afin de pourvoir l'enclos conventuel d'un cours d'eau (Toussaint, 1979 : 90). Par ailleurs, les initiatives mendiannes d'exploiter l'élément aquatique pour le meilleur fonctionnement de leurs établissements s'harmonisaient souvent à la politique générale urbaine par rapport à l'exploitation de l'eau. Ainsi à Valenciennes, les Dominicains aménagèrent dans leur jardin un système de canalisations superposées, alimentées par la rivière attenante et destinées tant aux cultures qu'au fonctionnement de la brasserie conventuelle (Le Boucq, 1978 : 80-88). Or cette entreprise s'inscrivait de manière dynamique dans la position de la ville à l'égard de l'eau, qui était l'élément dominant du paysage urbain. Car l'importance économique de l'eau et son rôle primordial pour l'artisanat imposa à Valenciennes une politique de grands travaux de canalisations *intra et extra muros*, et façonna en grande partie la répartition des activités socio-professionnelles dans l'espace urbain (à ce propos, cf. Salamagne, 1998 : 39 et 42).

En ce qui concerne les rapports étroits que les mendiants tissaient systématiquement avec le substrat humain des villes d'accueil, l'accessibilité de l'eau conventuelle proposée et cédée aux habitants constituait un facteur supplémentaire de rapprochement entre ces derniers et les communautés. C'est pour cela sans doute que les Franciscains de Rouen ont aménagé une fontaine contre le flanc méridional de leur église qui donnait directement sur une rue très fréquentée, voisinant en plus le port de la ville. On peut facilement supposer que tous les passants accédaient librement à l'eau : c'est au moins ce que laisse supposer la vue du couvent dans le manuscrit de Jacques le Lieur datant du XVI^e siècle (Adeline, 1982) : l'eau coule

abondamment de la fontaine en question qui, tournée entièrement vers la rue, possède toutes les caractéristiques d'une installation publique.

À ce propos, même si les sources disponibles n'en font pas mention, il ne serait pas téméraire de supposer que cette disposition fut décidée par les frères, de concert avec les autorités rouennaises. Car ce sont elles qui autorisèrent et facilitèrent l'acheminement de l'eau au couvent en 1257, pour accorder ensuite aux frères, en 1456, des privilèges sur la fontaine échevinale⁷. D'ailleurs, c'est de toute évidence ces mêmes autorités urbaines rouennaises qui, au XVI^e s., permirent aux Augustins de la ville de construire une fontaine à l'extérieur de l'enceinte conventuelle méridionale (Periaux, 1870 : 15-16) : étant donnée la dense occupation du quartier par les artisans du textile, il est aisé de déduire que ce dispositif devint un pôle fédérateur pour la population, en accentuant davantage encore la pleine intégration du couvent dans la ville.

Une intention analogue fut manifestement à l'origine de l'installation d'une fontaine publique à l'extérieur, du côté nord, de l'enceinte conventuelle des Dominicaines lilloises⁸. Étant donnés les contacts très limités des fidèles avec les sœurs qui vivaient cloîtrées, un point d'eau, exposé aux regards et accessible aux voisins ou aux passants, devenait un indicateur éloquent de la volonté de la communauté féminine de s'associer à la vie urbaine avec la mise à disposition d'un « bien » fort apprécié. Une volonté similaire sous-tendait, sans doute, la décision des Clarisses de Lille de permettre à leurs voisins d'utiliser la fontaine conventuelle Sainte-Claire, sise à l'extrémité de la rue des Molines qui longeait le couvent, même après l'entière cession de cette

ruelle à la communauté au début du XVII^e s.⁹

La dimension esthétique qu'un point d'eau pouvait ajouter à l'enclos conventuel n'était pas non plus négligée par les communautés mendiantes. Ainsi l'Abbatte, le premier couvent des Dominicaines de Lille établi en 1279 dans le faubourg Saint-Pierre, est-il évoqué dans les sources comme plaisant, grâce à la présence de la rivière Deule qui bordait le terrain¹⁰. De même, les Dominicaines de Nancy disposaient, dès le XIII^e s., d'une fontaine offerte par le duc Ferry III, au titre de donation irrévocable ; ce point d'eau, à la fois prestigieux et précieux, dominait la partie occidentale de l'enclos : les passages qui y conduisaient, ainsi que les canaux qui se dirigeaient de celui-ci vers les diverses cultures, étaient soigneusement pavés et maçonnés¹¹. La fontaine devenait ainsi un point focal du paysage naturel conventuel, car autour d'elle s'articulaient les jardins de manière à la fois centrifuge et centripète. La fontaine occupait, en effet, un emplacement privilégié dans les jardins qui étaient de deux types : jardins de culture et jardins d'agrément. En ce qui concerne les cultures, leur rapport spatial et fonctionnel par rapport à la fontaine en question était centrifuge parce qu'ils étaient irrigués par des canaux qui partaient de ce point d'eau ; pour les jardins d'agrément en revanche, l'articulation topographique se faisait de manière centripète parce que de petits passages pavés conduisaient vers la fontaine, qui était alors investie d'un caractère esthétique façonnant le micro-paysage conventuel. Ce soin particulier apporté à la fontaine conventuelle montre encore une fois que l'appréhension et la gestion de l'eau dans les couvents mendiants est à mettre en perspective avec la place effective et symbolique que l'élément aquatique occupait dans la ville médiévale : car, parallèlement à son utilité, pour

7 - En 1257, l'archevêque Eudes Rigaud fit construire une canalisation souterraine qui conduisait le cours de la fontaine Caalor au couvent franciscain, avec l'accord préalable de Louis IX et des autorités civiles rouennaises. A.D. Seine-Maritime, 36 HP 37, *Cordeliers de Rouen. Construction de fontaines dans le couvent des Cordeliers (XIII^e, XV^e, XVIII^e siècles)*.

8 - Il s'agit du second couvent de la communauté, établi *intra muros* en 1341. Cet aménagement figure sur l'aquarelle du couvent contenue dans les *Albums de Croÿ*, exécutés à l'extrême fin du Moyen Âge, mais reflétant aussi la situation aux siècles précédents. Duvosquel (dir.), 1986 : t. 12, pl. 13.

9 - Au début du XVII^e s. les religieuses demandèrent, et obtinrent auprès des autorités urbaines, la cession de la ruelle des Molines et des maisons riveraines, afin d'assurer une entrée secondaire à leur demeure qui serait ainsi davantage isolée. A.D. Nord, 101 H 7, *Clarisses de Lille, Projet d'agrandissement de l'enclos du couvent, 1610-1620*.

10 - A.D. Nord, 130 H 21-23, *Lille Abbatte. Donations et fondations, 1276-1462*.

11 - Informations contenues dans A.D. Meurthe-et-Moselle, H 2645, *Dominicaines de Nancy. Travaux effectués dans les bâtiments au XVIII^e s.*

l'imaginaire collectif, l'eau était particulièrement appréciée en tant que composante esthétique du paysage urbain. Outre les sources écrites, de nombreuses enluminures se font l'écho de cette réalité (cf. entre autres, Gouedo-Thomas, 1998 : 67-75).

BIBLIOGRAPHIE

- ADELIN J. 1892. *Rouen au XVI^e siècle d'après le manuscrit de Jacques le Lieur (1525)*. Rouen : A. Lestringant : n.p.
- BONAVENTURA di BAGNOREGGIO 1898. *Doctoris Seraphici S. Bonaventurae S.R.E. Episc. Card. Opuscula varia ad Theologiam Mysticam et Res Ordinis Fratrum Minorum Spectantia*, Ad Claras Aquas : Opusculum XIII, Determinationes quaestionum : Pars I, Quaestio VI.
- BONIS A., WABONT M. 1998. Les fils de l'eau, *Cîteaux 1098-1998. L'épopée cistercienne. Dossiers d'archéologie*, 228, déc. 1997-janv. : 70-77.
- DUVOSQUEL J.-M. (dir.) 1986. *Albums de Croÿ*, Bruxelles/Lille : Crédit communal de Belgique.
- GAZZANIGA J.-L., LARROUY-CASTERA X. 2002. Le droit de l'eau et les droits d'eau dans une perspective historique. In : O. Aubriot, G. Jolly (éds.) *Histoires d'une eau partagée*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence : 17-33.
- GOUEDO-THOMAS C. 1998. Les points d'eau en milieu urbain d'après l'iconographie des manuscrits à peintures du nord de l'Europe (XIII^e-XVI^e siècle). In : N. Coulet, O. Guyotjeannin, (dir.) *La ville au Moyen Âge. 120^{ème} Congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques, Aix-en-Provence, 1995*. Paris : Éd. du C.T.H.S. : 67-75.
- HEERS J. 1984. *Espaces publics, espaces privés dans la ville. Le « Liber terminorum » de Bologne (1294)*. Paris : Éd. du C.N.R.S.
- HEERS J. 1990. *La ville au Moyen Âge en Occident. Paysages, pouvoirs et conflits*. Paris : Hachette.
- HUMBERTI de ROMANIS 1888. *Opera de vita regulari*. Rome : éd. J.-J. Berthier, 2, cap. XXXVI, « *De officio hortulani* » : 333.
- LE BOUCQ S. 1650. *Histoire ecclésiastique de la ville et du comté de Valenciennes*, Marseille : Laffitte reprints, 1978, (réimpr. de l'éd. du ms. 673 de 1650, de la Bibliothèque Municipale de Valenciennes par A. Prignet, Valenciennes, 1844).
- MACHERART F. 1995. *L'église Saint-Géry, haut lieu de la mémoire de Valenciennes*, Valenciennes.
- PERIAUX N. 1870. *Dictionnaire indicateur et historique des rues et places de Rouen. Revue de ses monuments et de ses établissements publics*, Rouen : A. Le Brument.
- RUF T., Sept siècles d'histoire des droits d'eau et des institutions communautaires dans les canaux de Prades (Pyrénées-Orientales). In : O. Aubriot, G. Jolly (éds.), *Histoires d'une eau partagée*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence : 79-100.
- SALAMAGNE A. 1998. Urbanisme et topographie de Valenciennes du XIII^e au début du XVI^e siècle, *Valentiana*, 1 : 38-57.
- SOWINA U. 1998. L'eau et les nouveautés techniques dans l'espace urbain et suburbain au Moyen Âge. In : BECK P. (dir.) *L'innovation technique au Moyen Âge. Actes du VI^{ème} Congrès International d'Archéologie médiévale*, Paris : Errance.
- SUTOR M. 1996. Le rôle de l'eau dans le développement de la vallée mosane (origines-1600). In : B. Ribémont (dir.) *L'eau au Moyen Âge. Symboles et usages*, Orléans : Paradigme, 149-171.
- THIRIOT G. 1921. *Obituaire du couvent des Prêcheresses de Metz*, Metz.
- TOUSSAINT J. 1979. *Coutances des origines à la Révolution*. Coutances : Éditions Delcourt.